0851705S ACADEMIE DE NANTES LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLETTE LE BRET 8 RUE ALBERT CAMUS 85190 AIZENAY

Tel: 0230322930

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10 Année scolaire : 2023-2024 Nombre de membres du CA : 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration Convoqué le : 09/10/2023 Réuni le : 17/10/2023

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 01/09/2023.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable [X] Avis défavorable [] Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 1

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 25

 Pour :
 25

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0